

LES DÉCHETS ALIMENTAIRES ACCEPTÉS

- ◆ Épluchures ;
- ◆ Coquilles d'œuf et de fruits secs ;
- ◆ Découpes de viande ;
- ◆ Légumes et fruits ;
- ◆ Sauce ;
- ◆ Féculents ;
- ◆ Os et restes de viande ;
- ◆ Charcuterie ;
- ◆ Arêtes et restes de poisson ;
- ◆ Crustacés, coquilles d'huîtres ou de moules ;
- ◆ Restes de fromage ;
- ◆ Pain sec ;
- ◆ Pâtisseries ;
- ◆ Produits périmés ;
- ◆ Thé avec ou sans sachet en papier ;
- ◆ Café avec ou sans filtre.



EN CAS DE DOUTE, JETEZ VOTRE DÉCHET DANS LE BAC DES ORDURES MÉNAGÈRES.

